



SAVIEZ-VOUS QUE LES PREMIÈRES MINUTES D'INTERVENTION LORS D'UN INCENDIE SONT DÉCISIVES ?

Anticiper les risques afin de protéger les personnes et les biens, c'est notre vision du métier d'assureur responsable.

C'est pourquoi, votre caisse locale Groupama du
CANTON DE MUR DE BRETAGNE
a le plaisir de vous inviter à faire vérifier vos extincteurs
gratuitement :

LE SAMEDI 26 AVRIL 2025

DE 09H00 à 12H45

à LA SALLE DES FÊTES (HAUT) - RUE DU PONT DE FER - MÔR-DE-BRETAGNE

Vous pouvez déposer vos extincteurs et venir les chercher plus tard.

**POUR VOTRE INSCRIPTION , CONTACTEZ VOTRE AGENCE
AU 02 96 26 06 06**



PS : Si vous avez un contrat d'entretien avec un prestataire extérieur, vous voudrez bien vérifier les termes de votre engagement.

Votre caisse locale prend en charge 50% du prix sur un extincteur neuf acheté (maxi 2 extincteurs par sociétaire)